



COMPTE RENDU S/CMP des SCES CENTRAUX du 11/04/05

GR PNT

Il est prévu, dans une nouvelle organisation proposée par la direction, que le poste de gestionnaire PNT disparaisse, car selon la direction, les gains récupérés auprès des clients fraudeurs diminuent.

les organisations syndicales ont mis en avant que le nombre de dossiers liés aux fraudes a doublé en 4 années ,et qu'il serait préférable que ce poste évolue vers un poste administratif , afin d'améliorer la réactivité des agents qui interviennent sur le terrain. D'où un avis défavorable émis par les syndicats.

GR PATRIMOINE

Création d'un poste de technicien environnement, afin de mettre en œuvre le plan d'action environnement (PEA), sur EGD Loire .

Cette initiative est novatrice vis à vis de bien d'autres centres.

Ré-affectation du poste de secrétaire, avec redéfinition de son poste, attaché au GT patrimoine/affaires générales ; celui-ci consistera à épauler le groupe standard/ courrier, à gérer des activités autour de la sphère immobilière ,de la gestion de l'économat ,du contrôle des prestataires.

GR JURIDIQUE ACHAT/COMPTA

Le chef de GT juridique, devient chargé d'expertise juridique.

Le poste de technicien affaires contentieuses senior est transformé en poste de technicien affaires contentieuses, nous posons la question de savoir, qui assure désormais l'animation du groupe des techniciens affaires contentieuses....

POLE EXPERTISE CLIENTELE

Création de deux postes, au PEC, en vue de répondre aux besoins croissants en appui jusqu'en 2007. Il s'agit d'un poste de correspondant d'application junior et d'un poste d'expert appui transverse (maîtrise de l'outil CLIO).

Nous avons insisté sur le fait que l'emploi d'un agent retenu, et dont le lieu de travail restera Bourg en Bresse, est un élément qui risque de poser des problèmes organisationnels, et nous nous sommes septiques sur la pérennité de ce poste.

Vos représentants CGT en SCMP : Nicole MASSARD
Vincent BATEL